

Créer à la sortie de ses études

Programmation spéciale jeunes

Le Salon Créer propose une programmation adaptée aux besoins des jeunes de 14 à 30 ans. Objectif : leur apporter les premiers éléments de réponses pour se lancer.

L'espace Jeunes proposé par les partenaires du réseau Demain Je Créé : un concentré d'idées pour démarrer.

Rencontrer des conseillers de l'accompagnement, du financement et de l'emploi pour affiner son projet, participer à des séances de créativité et à des ateliers pour trouver une idée de création d'entreprise, bien la définir et éviter les échecs, créer son réseau grâce à des sessions de networking et des rencontres avec des professionnels...l'Espace d'exposition dédié aux jeunes recèle de solutions.

L'espace Parole d'Entrepreneur(e)s

Des jeunes chefs d'entreprise partageront leurs expériences et leurs parcours qui les ont mené jusqu'à la création d'entreprise.

Association de jeunes entrepreneurs, mercredi 12 septembre de 12h à 13h

Inédit. Pour la première fois à Lille, les associations étudiantes du Nord-Pas de Calais se mobilisent sur le Salon Créer. Au programme : présentation de leurs actions en faveur de l'entrepreneuriat et de leurs initiatives pour favoriser l'esprit d'entreprise.

Challenge 30 heures pour Créer

300 étudiants, lycéens et collégiens bénéficieront des conseils d'un coach et de l'expertise de l'ensemble des professionnels présents sur le salon pour réaliser leur projet de création d'entreprise virtuelle. A l'issue des 3 jours, les étudiants présenteront leur projet de création à un jury d'experts. Les lauréats du challenge seront primés mercredi 12 septembre à 14h30.

Maxime Piquette, 24 ans. Etudiant en Master Informatique – Université Lille 1 et Dirigeant de la société ICREO.

ICREO développe des applications web pour une vingtaine de radios FM et web radios françaises, et également pour des stations situées en Israël et aux Etats-Unis.



1/ Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à créer une entreprise pendant vos études ?

Mon ambition au départ n'était pas de devenir chef d'entreprise. En parallèle de mes études, j'ai développé un player web pour une web radio associative que je dirigeais. Je me suis rendu compte que ce produit était susceptible d'intéresser d'autres radios. Un ami m'a mis en relation avec Mona FM, mon premier client. Très vite, je me suis pris au jeu de l'entrepreneuriat et j'ai créé ICREO.

2/ Est-il compliqué de créer quand on est jeune ?

Mon parcours m'a conduit naturellement à la création d'entreprise. Malgré tout, un frein psychologique existe. L'image que l'on se fait de la création d'entreprise fait peur. J'ai le sentiment qu'on ne devient pas chef d'entreprise, on l'est au fond de soi.

Des outils sont mis en place dans la région pour accompagner les jeunes porteurs de projet. Je suis actuellement accompagné par la CCI Grand Lille. Un conseiller me permet de prendre du recul sur mon activité.

3/ Auriez-vous des conseils à apporter à des jeunes qui souhaitent créer leur entreprise à la sortie de leurs études ?

Croire en son projet est primordial. Et savoir apprendre de ses erreurs. Il faut savoir être réaliste et avoir de l'ambition.

4/ Que vous a apporté votre passage sur le Salon Créer en 2011 ?

Ce salon est un excellent moyen pour rencontrer l'ensemble des structures d'aides à la création d'entreprise. Et pour échanger avec des chefs d'entreprise. J'ai eu l'opportunité de rencontrer un représentant d'EuraTechnologies qui m'a permis de nouer un premier contact en vue, pourquoi pas, d'être incubé dès la rentrée.

Je prévois d'y retourner cette année pour échanger plus concrètement avec des experts et ainsi obtenir des conseils sur le changement de statut juridique et sur le choix du futur lieu d'implantation de mon entreprise.

5/ Comment voyez-vous l'avenir d'ICREO ?

Je suis optimiste. Le fait d'avoir été auto-entrepreneur pendant deux ans m'a permis de mûrir le projet et de nouer de nombreux contacts. Aujourd'hui mon business fonctionne, je parviens à me dégager un salaire. Plus rien ne m'empêche de créer.

Créer ou développer son activité quand on est une femme

Programmation spéciale femmes

Mardi 11 septembre 2012, une journée sera consacrée aux femmes entrepreneures qui souhaitent créer ou qui se sont déjà lancées. Des conférences et des ateliers leur permettront de découvrir le parcours de femmes chefs d'entreprise et de s'informer sur les aides spécifiques. Deux espaces leur réserveront un accueil particulier : l'Espace conseils flash situé au sein du pôle d'animations les orientera efficacement vers les experts correspondant à leur profil et l'Espace Paroles d'entrepreneur(e)s les mettra directement en contact avec d'autres femmes chefs d'entreprise pour favoriser les échanges sur leurs motivations.

Conférence « Femmes et Entrepreneures », Organisée par le Conseil Général du Nord, mardi 11 septembre, 9h30 – 11h
De jeunes créatrices témoigneront de leurs motivations, leurs ambitions, leurs premiers pas et surtout leurs succès. Découvrez les outils, les réseaux, les accompagnements pour vous donner les moyens de réussir.

Conférence officielle du Salon Créer « Femmes chefs d'entreprise, OSEZ ! », mardi 11 septembre, 14h30 – 16h
Leadership au féminin, gestion du temps, atouts, freins et difficultés à surmonter pour réussir... Cette conférence dynamique vous donnera envie de passer à l'acte, d'entreprendre, de voir plus loin, et de casser les idées reçues sur l'entrepreneuriat au féminin !
Invitée d'honneur: **Aude De Thuin**, Fondatrice du Women's Forum for the Economy and Society. Avec les témoignages de femmes chefs d'entreprise qui ont osé voir plus loin !

Les ateliers dédiés aux femmes : « Elles ont créé leur entreprise ... et vous ? » mercredi 12 septembre, 11h30 – 12h15, « Femmes chefs d'entreprise, source de nouvelles vocations », mardi 11 septembre ; 11h30 – 12h15, « L'entrepreneuriat féminin », mardi 11 septembre, 17h - 17h45.

FlowersforZoé est une marque de bijoux en cuir et porcelaine.

1/ Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à créer ?

En parallèle de mon activité professionnelle, j'ai créé une première gamme d'objets, de bijoux. La braderie de Lille a été mon premier déclic. J'avais alors loué un stand. En 48 heures j'ai vendu l'intégralité de ma collection. Ce succès m'a motivé à démarcher des galeries lilloises. J'ai ensuite décidé de me mettre à mon compte.



2/ Comment avez-vous appréhendé la création d'entreprise, en tant que femme ?

J'ai été fortement influencée et soutenue par mon mari qui a lui-même repris une entreprise. Son retour d'expérience a été déterminant dans mon choix de quitter mon statut de salariée. Très vite, des premiers contacts ont été noués avec le Printemps qui met à disposition des jeunes créateurs des « corners » au moment de temps forts comme Noël ou la Fête des Mères.

Être chef d'entreprise n'a jamais été une ambition de vie. La fonction de chef d'entreprise se découvre au fur et à mesure que l'entreprise se développe : quand on commence à recruter, à mettre en place des process de production ...

De nombreux préjugés demeurent sur la création d'entreprise au féminin. Certaines remarques de la part de mon entourage m'ont été faites : « Qui va s'occuper des enfants ? », « Pourquoi travailles-tu le mercredi ? » ... Or, une femme peut s'épanouir dans son travail. J'ai le sentiment que ma situation est un exemple positif pour mes enfants, cet élan entrepreneurial rejaille sur la famille.

3/ Quels conseils donneriez-vous à d'autres femmes qui souhaitent créer ?

Être avant tout passionnée. La création d'entreprise nécessite aussi de faire des choix personnels. L'environnement familial doit être en parfait accord avec ce nouveau choix de vie. Enfin, intégrer des réseaux d'accompagnement est très important pour confronter son expérience avec d'autres chefs d'entreprise et prendre du recul sur sa fonction, ses projets ...

4/ Quelle vision avez-vous du Salon Créer ?

Un moment propice aux rencontres, pour les personnes qui ont des projets et qui cherchent à se faire aider. L'événement permet aussi d'avoir des témoignages de chefs d'entreprise en activité. Une bonne façon de dédramatiser l'image que l'on se fait de la création d'entreprise

Créer après une période de chômage

Programmation spéciale demandeurs d'emplois

La création d'entreprise comme levier de retour dans la vie active. Des temps forts permettront de rencontrer les structures d'accompagnement spécifiques et d'échanger avec les bons interlocuteurs.

Des sessions de speed-dating

Sous forme de rencontres individuelles, des exposants se mobilisent afin d'apporter des solutions concrètes au cours d'entretiens personnalisés.

« Demandeurs d'emploi, créez votre avenir dans l'artisanat ! », organisé par la CMA Nord-Pas de Calais et le Pôle Emploi, tous les jours de 11h30 à 12h30. « Des pros pour ma reprise », organisé par le Conseil régional, la CMA Nord-Pas de Calais et la CCI de Région Nord de France, mardi 11 et mercredi 12 septembre de 9h30 à 10h30.

Les ateliers dédiés aux demandeurs d'emplois : « Oser créer : du désir à l'acte d'entreprendre », « Les 100 premiers jours de la création d'entreprise », « transformer votre idée en projet » ...

Séverine Gottrand, 32 ans, franchisee Temporis

Temporis est un réseau d'agences d'emplois, organisé en franchise. Séverine Gottrand a créé une agence dans le Centre-Ville de Lille suite à un licenciement économique.



1/ Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à créer une entreprise ?

J'ai toujours eu dans un coin de ma tête l'envie de créer. Mais quoi ? Cette question revenait sans cesse. L'occasion s'est présentée lorsque j'ai été licenciée économique. Une situation compliquée qui s'est transformée en tremplin. J'ai intégré le réseau Temporis et créé mon entreprise en 3 mois.

2/ A-t-il été difficile de créer après votre licenciement économique ?

Je venais d'acheter une maison avec mon mari. Entre le crédit immobilier à rembourser et l'apport personnel nécessaire pour rejoindre le réseau de franchise, la situation n'était pas évidente. J'ai eu la chance d'être soutenue par la Présidente du réseau Temporis, qui s'est associée à mon projet. Egalement, le fait d'avoir créé si rapidement après mon licenciement m'a permis de bénéficier de 50 % de mon salaire. D'un point de vue métier, cette situation m'a aidée à préparer mon projet de création d'entreprise. La suite logique de mon parcours était de devenir chef d'entreprise. Tout s'est déroulé naturellement. J'aime à dire "quand on veut on peut". La création d'entreprise est un parcours semé d'embûches - certains matins je me suis levée en me disant "mais qu'es-tu en train de faire ?". Mais j'ai la chance d'être passionnée par mon travail. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde !

3/ Quels conseils donneriez-vous à d'autres personnes qui souhaitent créer après avoir vécu un licenciement ou une période de chômage ?

Pour créer, il faut se sentir prêt mentalement. L'appui de l'environnement familial est primordial pour trouver le bon équilibre vie privée / vie professionnelle. Mon mari m'a accompagnée dans cette aventure. C'était important pour moi.

La création peut effrayer. On a l'impression qu'il faut entreprendre plusieurs étapes pour n'avancer que d'un pas. Mais l'aventure est formidable.

Enfin, des structures accompagnent les porteurs de projet. Je suis suivie par Initiatives Plurielles qui me permet de prendre du recul sur mon métier de chef d'entreprise.

4/ Quelle vision avez-vous du Salon Créer ?

Cet événement est une occasion unique pour se renseigner sur les étapes de la création d'entreprise, pour écouter l'expérience de personnes qui ont déjà créé et pour partager son savoir. Rencontrer des chefs d'entreprise permet de voir le chemin qui reste à réaliser, de ne pas se décourager face aux obstacles qui se présentent. Le Salon Créer permet de changer les mentalités des gens sur la création d'entreprise.

Mais entre nous, je suis contente que l'étape de la création soit passée pour pouvoir me consacrer pleinement à mon métier de chef d'entreprise !

Reprendre une entreprise à tout âge

Programmation spéciale reprise et cession

Pour les porteurs de projets et les chefs d'entreprises qui souhaitent reprendre ou céder une entreprise et qui veulent saisir des opportunités, le Salon Créer a conçu une programmation riche pour les accompagner afin de leur donner toutes les chances de réussir leur projet de reprise et de cession d'entreprise.

Le portail de la reprise-cession d'entreprises : un accueil et une programmation dédiée

- › **Des rendez-vous d'experts individualisés** : les repreneurs et les cédants peuvent rencontrer en toute discrétion des conseillers spécialisés.
- › **Des sessions de speed-dating** « *Des pros pour ma reprise* », organisé par le Conseil régional, la CMA Nord-Pas de Calais et la CCI de Région Nord de France, mardi 11 et mercredi 12 septembre de 9h30 à 10h30.
- › **Les témoignages** de repreneurs, cédants et structures d'accompagnement.
- › **L'affaire du jour** : chaque jour une diffusion d'offres d'entreprises à reprendre et de profils de repreneurs.

Les k-faits de la reprise, lundi 10 septembre 2012, 11h30 – 13h.

Organisé par le Réseau Entreprendre Nord, les repreneurs-cédants bénéficient de conseils pour auditer une entreprise, identifier une cible, s'entourer au mieux et éviter les pièges.

Les ateliers dédiés aux repreneurs et aux cédants : « Vous faire accompagner avant et pendant la reprise », « Financer votre reprise d'entreprise », « Où et comment identifier des entreprises à reprendre ? » ...

Renaud Couvreur, 42 ans, Dirigeant de la société Conemat

Conemat est une société de location, réparation et vente de matériel pour le secteur du BTP et de l'Industrie.

Renaud Couvreur a repris puis cédé la société Verrière du Nord. Depuis 6 mois, il est à la tête de Conemat.



1/ Pour quelles raisons avez-vous choisi de reprendre une entreprise plutôt que de créer ?

J'ai toujours eu la volonté d'être indépendant. J'ai eu des opportunités pour créer, mais elles n'ont jamais abouti. L'occasion de reprendre Verrière du Nord s'est présentée. Le projet avançant bien, j'ai décidé de concrétiser la reprise.

2/ Vous avez fait le choix de céder par la suite, puis de reprendre une autre entreprise. Pour quelles raisons ?

Après 7 années à la tête de Verrière du Nord, j'ai eu l'envie d'entreprendre ailleurs. J'ai eu la chance de pouvoir mener à bien mes projets : développer la notoriété de l'entreprise, la repositionner sur son marché, recruter ... J'ai cédé une entreprise structurée en plein développement. Pour la 2ème reprise d'entreprise, deux critères étaient importants : rester dans la région et continuer à exercer dans le secteur du BTP. Conemat correspondait à mes choix.

3/ Comment s'est déroulée la cession d'entreprise ?

Je me suis rapproché du CRA – Cédants & Repreneurs d'Affaires - qui dispose d'une base de données qui met en contact les cédants et les repreneurs. En parallèle, il a fallu expliquer mon départ en interne. Il est important de dédramatiser la situation et d'expliquer aux salariés qu'une transition est en cours ; et d'accompagner le repreneur au moment de son arrivée dans l'entreprise.

4/ L'âge est-il un facteur clé pour reprendre une entreprise ?

Il n'y a pas d'âge pour créer ou pour reprendre. A 40 ans, on dispose d'un réseau existant, d'une expérience et aussi de moyens financiers plus importants. Les plus jeunes ont quant à eux moins d'enjeux familiaux. Je pense que ceux qui se disent « *Je ne crée pas parce que je n'ai pas le bon âge* » se cachent derrière un faux prétexte.

5/ Que vous ont apporté vos visites sur le Salon Créer ?

Je me rends sur ce salon pour entretenir avant tout mon relationnel. Un salon, c'est toujours l'occasion de rencontrer un maximum de gens en peu de temps.

6/ Quels conseils donneriez-vous à d'autres personnes qui souhaitent reprendre une entreprise ?

Il ne faut pas avoir peur de l'inconnu, de prendre des décisions et d'avancer. Il y a toujours des risques mais croire en soi est primordial.